



ADDENDA

Document d'orientation Réseau bleu – Montréal vers une culture de l'eau Octobre 2006

Veillez noter qu'à la page 10 du document d'orientation du Réseau bleu, dans la liste des partenaires, le nom de l'*Association québécoise de canot-kayak* doit se lire la *Fédération québécoise du canot et du kayak*.

De plus, trois autres partenaires qui ont été actifs dans le développement du Réseau bleu depuis 2002 doivent être ajoutés à la liste du document, soit la Conférence régionale des élus de Montréal, le Conseil régional de l'environnement de Montréal et le Regroupement des organismes propriétaires des milieux naturels.

Toute omission d'un organisme œuvrant dans la planification, la gestion ou l'offre de services dans le domaine du bleu n'est pas volontaire. La liste des partenaires du Réseau bleu est évolutive.

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité
ethnoculturelle
Ville de Montréal

Le 31 octobre 2006